

# Jusqu'à sept ans ferme requis contre quatre hommes poursuivis pour avoir approvisionné Vitry-le-François en stupéfiants

Entre juin et octobre 2021, un homme aurait été à la manœuvre pour approvisionner la commune en drogue, aidé par trois autres comparses. Ensemble, ils comparaissent ce mercredi 10 janvier à Châlons-en-Champagne

[\(/id556776/article/2024-01-11/jusqua-sept-ans-ferme-requis-contre-quatre-hommes-poursuivis-pour-avoir\)](https://www.lunion.fr/id556776/article/2024-01-11/jusqua-sept-ans-ferme-requis-contre-quatre-hommes-poursuivis-pour-avoir)

De la neige dans l'Aube ce mardi 9 janvier, la vigila... ✕

✕  
Vous consultez le site Internet l'Union.

Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?





De la neige dans l'Aube ce mardi 9 janvier, la vigila... ✕

✕  
**Vous consultez le site Internet l'Union.**

Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?





Par Cassandra Ducatillon  
Publié: 11 janvier 2024 à 18h45

🕒 Temps de lecture: 4 min

Partage :



**Votre news personnalisée, vous y ajouteriez quels sujets ?**

Faits divers

Culture & Loisirs

Economie

Champagne

👉 Je choisis  
👉

(<https://mon-compte.lunion.fr/merci-de-completer-votre-profil-avant-de-selectionner-vos-sujets-preferes>)

De la neige dans l'Aube ce mardi 9 janvier, la vigila... ✕

✕  
**Vous consultez le site Internet l'Union.**

Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?



Été 2021. Les enquêtes s'enchaînent à Vitry-le-François, le trafic de drogue ne s'enraye pas. L'héroïne, le cannabis et la cocaïne circulent de main en main, gravitent dans les quartiers du Désert, de la Haute-Borne et à Rome-Saint-Charles. À force de recherches et d'investigations, d'interrogatoires et de dénonciations, le nom d'un homme revient à haute fréquence dans les bouches des différents mis en cause. Tous sont formels : c'est bien lui qui arrose chaque point de deal de Vitry-le-François.

La machine se met en route. Les faits et gestes d'Émile – déjà connu pour un trafic entre 2003 et 2005 mais ici présenté sous un nom d'emprunt pour respecter sa présomption d'innocence – passés au crible. « *Dès le début, on déploie des moyens très conséquents* », fustige Me Nicolas Salomon, son avocat.

## Voyages à Amsterdam

Car dans les allées et venues du prévenu, certains voyages attirent l'attention plus que d'autres. D'abord : Marseille. Pour s'y rendre, le prévenu prend soin de ne pas embarquer son téléphone habituel, mais un autre. « *On a entendu Marseille, quartiers Nord... Les gendarmes sont persuadés qu'il s'agit de stupéfiants alors qu'il n'y va que pour les vacances* », poursuit Me Nicolas Salomon. Mais les seules pérégrinations du prévenu et de ses amis, dont trois sont prévenus également, sur la Côte d'Azur n'intéressent pas les enquêteurs.

D'autres escapades, hors des frontières du pays cette fois, mettent la puce à l'oreille des enquêteurs. Les quatre ~~X~~ en cause enchaînent, à différentes cadences, les voyages aux Pays-Bas – six en septembre et octobre – et les écoutes effectuées dans les véhicules renforcent cette idée de trafic. Le dernier d'entre eux, celui au terme duquel la bande sera interpellée en grande pompe, notamment avec l'intervention du GIGN, enfonce définitivement le clou. X

**Vous consultez le site Internet l'Union.**

Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?

## La dernière virée



Deux véhicules composent le convoi. L'un est identifié comme la voiture

« *ouvreuse* » par les enquêteurs. Une Mercedes avec, à son bord, le principal prévenu, son présumé second, et un troisième dont le rôle reste flou. La Mercedes agit pour couvrir « *la porteuse* », une Clio de location, avec le dernier du quatuor comme conducteur. Arrêtée dans la nuit du 25 au 26 octobre, la bande niera être au fait de la cargaison dans le coffre : 10 kilogrammes d'herbe de cannabis (lire ci-contre) et quelques armes, dont une AK-47, qui feraient elles aussi l'objet d'un trafic selon les écoutes.

Les cinq mois d'enquête durant, aucun des mouvements de la voiture de ce prévenu, identifié comme l'instigateur de tout le trafic vitryat et au-delà, n'échappe à la section de recherches. Domicilié à Orly avec sa compagne et ses enfants, l'homme n'hésite jamais à regagner ses pénates dans la ville rose. « *À huit reprises, il se déplace à Vitry-le-François, observe le tribunal. À chaque fois, cela ne se déroule que sur une courte durée.* » Une heure par là dans la nuit, 45 minutes au petit matin... Ces allers et retours consolident l'idée d'un trafic de drogue. Alors que l'enquête parle de points de deal dans trois quartiers vitryats, « *on ne trouve la trace d'aucun déplacement au Désert ou à Rome-Saint-Charles* », argumente en revanche Me Salomon.

## À chacun sa vision du dossier

Chacune des parties fait de l'enquête sa propre interprétation. Me De La Roche, pour celui qui serait le second du groupe, analyse : « *Cette affaire, elle me fait penser à ces images qui bougent et changent selon le point de vue que l'on choisit* ». Une succession d'éléments incomplets qui ne peuvent, à eux seuls, contribuer à affirmer la culpabilité des prévenus pour les conseils, qui dénoncent à l'unisson une série de réquisitions trop élevées. « *Sur 17 jours de prévention, j'ai calculé, cela fait 2,8 mois de prison par jour* », poursuit-il. Soit quatre ans de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt. C'est un an de moins que la peine requise envers le conducteur de la Clio.

De la neige dans l'Aube ce mardi 9 janvier, la veille



Vous consultez le site Internet l'Union.



Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?

La peine la plus haute, elle, revient logiquement selon la demande du parquet à celui considéré comme le principal prévenu, pour un total de sept ans de prison. La plus légère, elle, concerne celui dont le rôle reste flou, soit un an de prison



ferme, et deux avec sursis.

Des peines à hauteur d'un trafic qui faisait pleuvoir la drogue sur Vitry-le-François d'un côté, tandis que de l'autre, on constate que jamais, ce fléau n'a connu de frein, avant ou après les arrestations des quatre prévenus, qui seront fixés sur leur sort le 20 mars prochain, lorsque le tribunal correctionnel rendra sa décision.

## Les faits

L'essentiel

**À l'été 2021**, des investigations sont menées concernant un homme qui approvisionnerait tout le Vitryat, et au-delà, en stupéfiants.

**Plusieurs allers et retours** sont identifiés, entre Vitry-le-François et la région parisienne, puis entre Vitry-le-François et les Pays-Bas.

**Avec trois autres**, il comparaisait devant le tribunal de Châlons-en-Champagne ce mercredi 10 janvier.

**Le délibéré** de cette affaire sera connu le 20 mars prochain.

De la neige dans l'Aube ce mardi 9 janvier, la vigila... ✕

✕  
**Vous consultez le site Internet l'Union.**

Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?



## Stupéfiants ou pas stupéfiants, telle est la question

Aucun doute, ces dix kilogrammes de substances retrouvés dans le coffre de la Clio correspondent bel et bien à de l'herbe. Mais quel type ? L'analyse qui en est faite se montre assez claire sur la qualité du produit : elle est mauvaise. Si piètre que cette matière peinera à être appelée « stupéfiants » par la défense. « Habituellement, on tourne entre 12 et 13 % de THC, et cela peut monter jusqu'à 39 % », éclaire Me Salomon. Ici, les 10 kilos oscillent entre 0,4 et 0,7 % de THC. « Vous n'avez pas la marge d'erreur du test utilisé », poursuit Me Bokobosa. Cette dernière, d'après lui, se situe dans les 1 %. Conséquence : les 0,2 % légaux à cette époque pour désigner du CBD ne seraient pas loin.



Météo

<https://www.lunion.fr/services/meteo>



Horoscope

<https://www.lunion.fr/services/horoscope>



Jeux

<https://www.lunion.fr/services/jeux>



Carburant

<https://www.lunion.fr/services/carburant>

De la neige dans l'Aube ce mardi 9 janvier, la vigila... ✕

✕  
**Vous consultez le site Internet l'Union.**

Etes-vous satisfait(e) de votre visite ?

